

Brochure de convocation



Assemblée
Générale
Ordinaire
2025



Mercredi 4 juin
à 15h00

Rueil-Malmaison
Hôtel Novotel
21, avenue
Edouard Belin

Sommaire

- Message du Président
- Ordre du jour
- Comment participer et voter
- Panorama de l'exercice 2024
- Gouvernance
- Projets de résolutions





Message de Charles Amyot

Président-directeur général

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Je vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Esso S.A.F., qui se tiendra le mercredi 4 juin 2025 à 15 heures au Novotel de Rueil-Malmaison.

Lors de ce rendez-vous annuel, nous commenterons entre autres les performances et les temps forts de l'exercice 2024, les événements majeurs qui ont marqué notre entreprise dans la première partie de l'année 2025, ainsi que la façon dont votre société aura su déployer sa stratégie pour accompagner la trajectoire de décarbonation de ses activités. La composition et les travaux du Conseil d'Administration seront également à l'ordre du jour, avec la proposition de renouvellement du mandat de six administrateurs et la proposition de nomination de deux nouveaux administrateurs.

Enfin, au-delà de la performance boursière et dans la continuité de notre politique de dividendes qui vise à continuer à vous associer aux résultats d'Esso S.A.F., nous vous proposons cette année la distribution d'un dividende de 3 euros par action et, en complément, la distribution d'un dividende exceptionnel de 50 euros par action.

Je souhaite vivement que vous puissiez participer à cette prochaine Assemblée Générale. Cette réunion vous donne en effet l'opportunité de prendre part aux décisions importantes de votre société en votant les résolutions soumises par le Conseil d'Administration ainsi que, pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, de dialoguer avec le management d'Esso S.A.F..

Aussi, je vous invite à exprimer votre vote selon les modalités décrites dans les pages suivantes du présent document.

Je vous remercie, Madame, Monsieur, cher actionnaire, de votre confiance et de votre fidélité.

Ordre du jour

de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1**
 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration
 - Rapport des Commissaires aux Comptes
 - Approbation du rapport de gestion incluant les informations de durabilité, des comptes consolidés et des comptes d'Esso S.A.F. de l'exercice 2024
- 2**

Affectation du résultat de l'exercice
- 3**

Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et conditions d'exécution des conventions antérieurement autorisées
- 4**

Renouvellement du mandat de six Administrateurs et nomination de deux Administrateurs
- 5**

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce
- 6**

Approbation de la politique de rémunération applicable aux Administrateurs
- 7**

Fixation du montant de la rémunération annuelle globale des Administrateurs
- 8**

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-directeur général
- 9**

Renouvellement du cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux Comptes et son suppléant
- 10**

Nomination du cabinet BM&A en qualité de Commissaire aux Comptes et son suppléant
- 11**

Nomination du cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux Comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité
- 12**

Pouvoirs pour les formalités

Comment **Participer et voter ?**

En votre qualité d'actionnaire d'Esso S.A.F. et quel que soit le nombre d'actions que vous détenez, vous pouvez participer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

En vue de se tenir informés, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site de la Société <https://corporate.esso.fr/> ou <https://corporate.esso.fr/actionnaires/assemblee-generale>.

Actions au nominatif

Les propriétaires d'actions nominatives devront avoir leurs actions inscrites, dans les comptes tenus par la Société, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Actions au porteur

Les propriétaires d'actions au porteur devront justifier de la propriété de leurs titres, par leur inscription en compte dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires financiers habilités, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Retransmission de l'Assemblée

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, l'Assemblée Générale fera l'objet dans son intégralité d'une retransmission audiovisuelle en direct.

Les informations de connexion à la retransmission en direct seront communiquées ultérieurement sur le site Investisseurs de la Société.

Son enregistrement sera consultable sur le site Investisseurs de la Société au plus tard sept (7) jours ouvrés après la date de l'Assemblée et pendant au moins deux (2) ans à compter de sa mise en ligne.

Le nombre d'actions de la société Esso Société Anonyme Française s'élève à 12 854 578.
Il n'existe aucun droit de vote double. Le nombre total de droits de vote exerçables s'élève également à 12 854 578.

Modalités de vote

En votant, vous prenez part aux décisions importantes d'Esso S.A.F.
Pour ce faire, trois possibilités s'offrent à vous :

1

Voter par Internet (avant l'Assemblée Générale)



Actionnaire au nominatif

Accéder au vote par Internet depuis votre Espace Actionnaire sur le site [Actionnaire CIC Market Solutions - Authentification \(cicmarketsolutions.eu\)](https://cicmarketsolutions.eu).

Actionnaire au porteur

Se connecter au site Internet de votre établissement financier. Il vous sera proposé de voter en cliquant sur la ligne relative aux actions Esso S.A.F. si votre établissement a adhéré au système de vote électronique.

Que vous soyez actionnaire au nominatif ou au porteur, le vote par Internet est une solution simple et sécurisée.

Vous pouvez :

- donner pouvoir au Président ;
- voter sur les résolutions ;
- télécharger une carte d'admission à l'Assemblée Générale ;
- donner pouvoir à un tiers.

Choisissez votre mode de participation :

- Voter sur les résolutions
- Donner pouvoir au Président
- Demander une carte d'admission
- Donner pouvoir à un tiers

Valider

Modalités de vote

2

Voter par courrier (avant l'Assemblée Générale)



Demander le formulaire unique de vote au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée Générale :

Actionnaire au nominatif

au CIC par e-mail à l'adresse suivante : serviceproxy@cic.fr

Actionnaire au porteur

auprès de l'intermédiaire habilité qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée Générale.

Demande de carte d'admission par voie postale

Actionnaire au nominatif

Faire parvenir sa demande de carte d'admission au CIC – Service Assemblées – 6, avenue de Provence 75009 Paris ou se présenter le jour de l'Assemblée.

Actionnaire au porteur

Demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Si les demandes de carte ne sont pas parvenues au CIC, l'actionnaire devra s'adresser au guichet d'émargement le jour de l'Assemblée muni d'une attestation de détention datée du deuxième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Vote par correspondance ou par procuration par voie postale

Les actionnaires n'assistant pas physiquement à l'Assemblée et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ou à un mandataire pourront :

Actionnaire au nominatif

une fois complété par l'actionnaire, renvoyer le formulaire de vote par correspondance qui lui sera adressé sur demande, à l'adresse suivante : CIC – Service Assemblées – 6, avenue de Provence 75009 Paris [voir instructions dans la page 10].

Actionnaire au porteur

une fois complété par l'actionnaire, ce formulaire sera à retourner à l'établissement teneur de compte [voir instructions dans la page 10].

Les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par le CIC, à l'adresse ci-dessus, au plus tard trois jours calendaires avant la tenue de l'Assemblée.

Modalités de vote

3 Voter sur place (pendant l'Assemblée Générale)



Actionnaire au nominatif

Se présenter au guichet d'émargement muni de sa carte d'admission et/ou d'une pièce d'identité.

Actionnaire au porteur

Se présenter au guichet d'émargement muni de sa carte d'admission et d'une pièce d'identité ou d'une attestation de détention datée du deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Remplir le formulaire de vote

- 1 Pour demander une carte d'admission : noircir la case [Je désire assister à cette Assemblée] ;
- 2 Pour voter par correspondance : noircir la case [Je vote par correspondance], puis compléter le cadre ainsi :
 - pour voter « CONTRE » ou s'abstenir, en noircissant les cases correspondant aux résolutions ;
 - pour voter « POUR », en laissant les cases claires.
- 3 Pour donner pouvoir au Président : noircir la case [Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale] ;
- 4 Pour pouvoir se faire représenter : noircir la case [Je donne pouvoir à], puis compléter le cadre. Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou son partenaire pacsé, un autre actionnaire ou toute personne physique ou morale de son choix.

Important : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side
Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci ■ ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Whichever option is used, shade box(es) like this ■, date and sign at the bottom of the form

JE DÉSIRE ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire // I WISH TO ATTEND THE SHAREHOLDER'S MEETING and request an admission card: date and sign at the bottom of the form

ESSO SOCIETE ANONYME FRANCAISE
 Société Anonyme au capital de 98 337 521,70 euros
 Siège social :
 20 rue Paul Héroult - 92000 NANTERRE
 542 010 053 R.C.S. NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 4 JUIN 2025 à 15H00

ORDINARY GENERAL MEETING
 June 4, 2025 at 03.00 pm

à/At
 Hôtel Novotel
 21 avenue Edouard Belin - 92500 RUEIL MALMAISON

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account		Vote simple Single vote
Nombre d'actions Number of shares	Nominatif Registered	Vote double Double vote
	Porteur Bearer	
Nombre de voix - Number of voting rights		

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE // I VOTE BY POST
 Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote **OUI** à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci ■ l'une des cases "Non" ou "Abstention". // I vote **YES** all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box, like this ■, for which I vote No or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés, je vote en noircissant la case correspondant à mon choix. On the draft resolutions not approved, I cast my vote by shading the box of my choice.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Oui / Yes	A	B
Non / No	<input type="checkbox"/>												
Abs.	<input type="checkbox"/>												
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Oui / Yes	C	D
Non / No	<input type="checkbox"/>												
Abs.	<input type="checkbox"/>												
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	Oui / Yes	E	F
Non / No	<input type="checkbox"/>												
Abs.	<input type="checkbox"/>												
	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	Oui / Yes	G	H
Non / No	<input type="checkbox"/>												
Abs.	<input type="checkbox"/>												
	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	Oui / Yes	J	K
Non / No	<input type="checkbox"/>												
Abs.	<input type="checkbox"/>												

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée, je vote **NON** sauf si je signale un autre choix en noircissant la case correspondante :
 In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting, I vote **NO** unless I indicate another choice by shading the corresponding box:

- Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale. // I appoint the Chairman of the general meeting.

- Je m'abstiens. // I abstain from voting.

- Je donne procuration (cf. au verso renvoi (4)) à M. / Mme ou Mlle, Raison Sociale pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (4)) Mr. / Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf.

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 Cf. au verso (3)

I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
 See reverse (3)

JE DONNE POUVOIR À : Cf. au verso (4)
 pour me représenter à l'Assemblée
I HEREBY APPOINT : See reverse (4)
 to represent me at the above mentioned Meeting

M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name

Adresse / Address

ATTENTION : Pour les titres au porteur, les présentes instructions doivent être transmises à votre banque.
CAUTION : As for bearer shares, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf. au verso (1)
 Surname, first name, address of the shareholder (Changes regarding this information have to be notified to relevant institution, no changes can be made using this proxy form). See reverse (1)

Pour être pris en considération, tout formulaire doit parvenir au plus tard :
 To be considered, this completed form must be returned no later than:

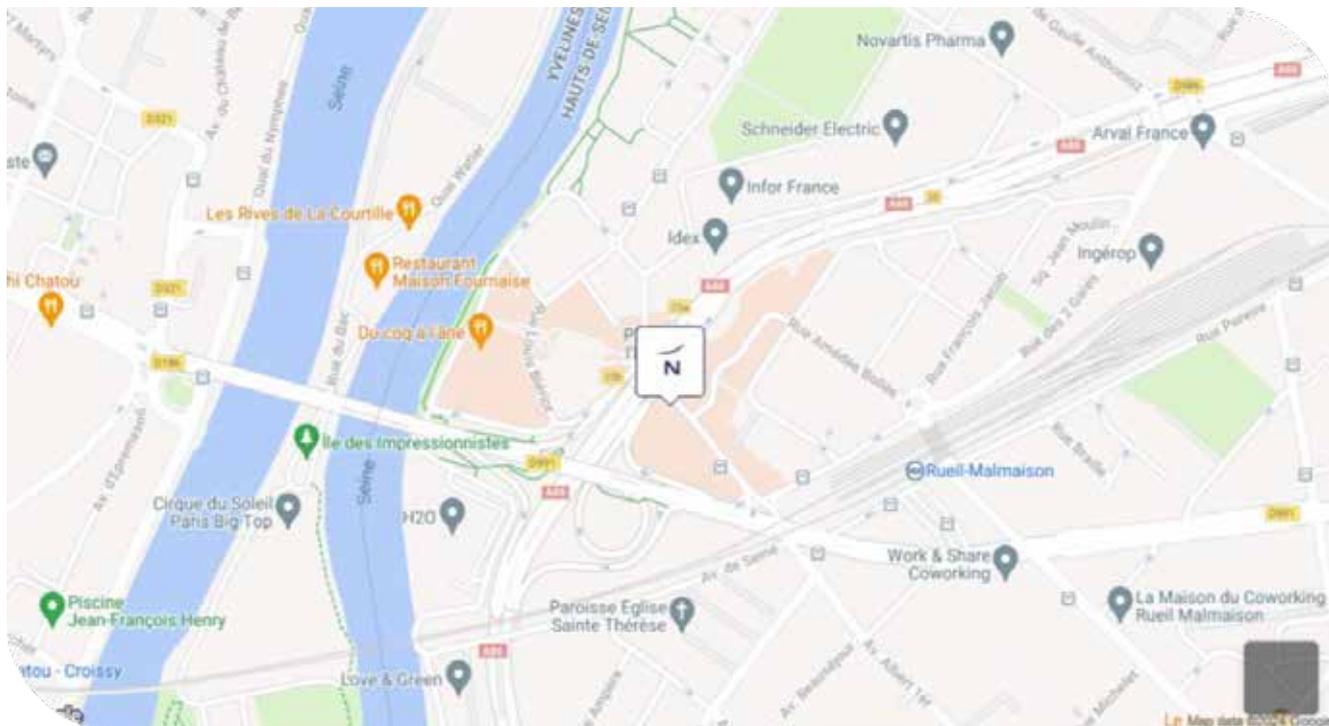
à la banque / to the bank sur 1^{ère} convocation / on 1st notification 31/05/2025
 à la société / to the company sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification
 CIC-Service Assemblées - 6 avenue de Provence 75452 Paris cedex 09
 serviceproxy@cic.fr

Date & Signature

* Si le formulaire est renvoyé daté et signé mais qu'aucun choix n'est coché (carte d'admission / vote par correspondance / pouvoir au président / pouvoir à mandataire), cela vaut automatiquement pouvoir au Président de l'Assemblée Générale.
 * If the form is returned dated and signed but no choice is checked (admission card / postal vote / power of attorney to the President / power of attorney to a representative), this automatically applies as a proxy to the Chairman of the General Meeting.



Se rendre à l'Assemblée



Novotel Paris Rueil-Malmaison

21 avenue Edouard Belin
92500 Rueil-Malmaison
France

GPS: 48.888335, 2.168289



AUTOROUTE A 86

Sortie d'autoroute
Accès : 200 m

AUTOROUTE A 14

Sortie d'autoroute
Accès : 500 m



RER A RUEIL MALMAISON

Gare S.N.C.F.
Accès : 300 m - 2 min à pied

NANTERRE UNIVERSITÉ

Gare S.N.C.F.
Accès : 5 km - 5 min en voiture

LA DÉFENSE

Gare S.N.C.F.
Accès : 5 km

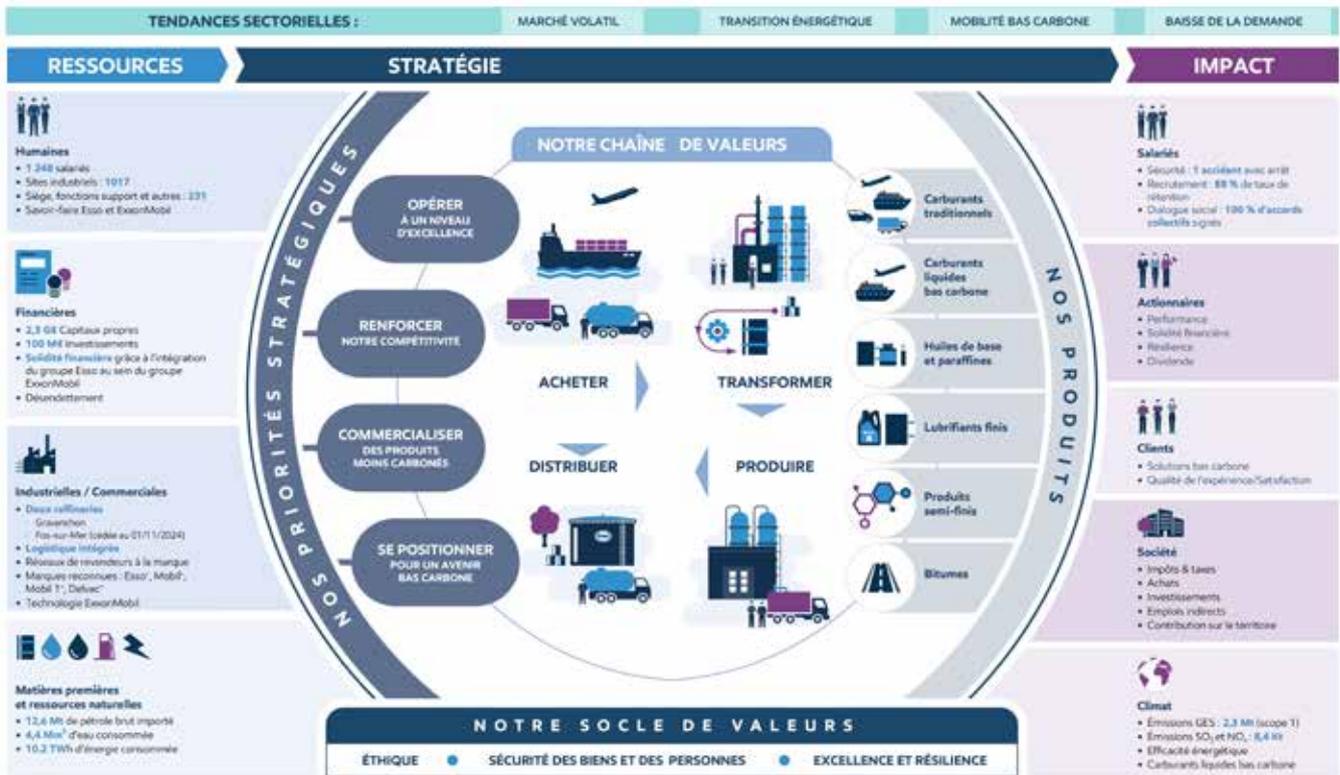
Votre société



Esso S.A.F. | Assemblée Générale Ordinaire 2025

Notre modèle d'affaires

Contribuer à la sécurité énergétique de la France tout en réduisant notre impact sur l'environnement



Les valeurs-clés de notre culture d'entreprise



Panorama de l'exercice 2024

107 M€

Résultat net

58 M€

EBITDA ajusté

53 €

Dividende par action

2,25 G€

Capitaux propres



Esso se renforce sur le marché des carburants

- Partenariat avec EG Group
- Conversion de toutes les stations BP à la marque et aux standards Esso
- Doublement de la part de marché avec une plus grande visibilité de la marque Esso en France, deuxième marque présente sur autoroute



Arrêt pour maintenance planifiée de la raffinerie de Fos-sur-Mer

Cet arrêt a permis de réaliser des travaux d'entretien sur des équipements normalement en service et de réaliser des projets d'efficacité énergétique et d'intégration thermique pour réduire les émissions de CO₂ de la raffinerie.

Cession des activités raffinage et logistique du sud de la France

Cette cession à la société Rhône Energies comprend la vente de la raffinerie, les dépôts de Toulouse, de Villette-de-Vienne et les inventaires détenus sur les sites cédés.



Incendie à la raffinerie de Gravenchon

Un feu s'est déclaré le 11 mars sur une unité de distillation de la raffinerie. Il a été rapidement maîtrisé par les moyens internes du site. Le Plan d'opérations interne déclenché a été levé le mardi 12 mars. Après les travaux de réparation, la raffinerie a progressivement redémarré à partir du 19 mai. Pendant cette période de travaux, la raffinerie a opéré à environ 50 % de sa capacité de production et les équipes du groupe Esso se sont mobilisées pour assurer l'approvisionnement des clients.

Gouvernance

Conseil d'administration d'Esso S.A.F. au 31 décembre 2024

1 Administratrice représentant les salariés



Odile RUEFF
Coordinatrice gestion immobilière sites inactifs d'Esso S.A.F.

4 Administrateurs



Charles AMYOT
Président du Conseil d'administration et Directeur général d'Esso S.A.F.



Philippe DUCOM
Président d'ExxonMobil Europe



Marie-Laure HALLEMAN
Directrice du Service Client Global Fuels d'ExxonMobil Petroleum & Chemical BV



Jean-Claude MARCELIN
Directeur administratif et financier, Directeur de la division Études et Opérations Financières et Trésorier d'Esso S.A.F.



Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par les assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et se fait communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Formation continue

Les membres du Conseil participent régulièrement à des réunions d'information pour développer et mettre à jour leurs compétences et leur expertise en matière de durabilité et de gestion des risques.

Experts externes

Le Conseil d'administration a le droit de faire appel à des consultants extérieurs lorsqu'il l'estime utile, notamment en matière de durabilité.

4 Administrateurs indépendants



Frédérique LE GREVÈS
Vice-Présidente Exécutive Affaires Publiques Europe & France de STMicroelectronics
Présidente de STMicroelectronics France
Membre indépendante du Conseil de surveillance de Trigo



Véronique MOREL
Membre du Comex, Vice-Présidente Senior et Directrice Supply Chain et Achats de Sonepar France – à compter du 1^{er} juin 2024



Véronique SAUBOT
Associée de Tykya
Directrice générale de Simplon.co
Administratrice de :
• Imerys
• LISI



Jean-Pierre MICHEL
Président de Mindex S.A.S.

9

membres

4

indépendants

5

femmes

59 ans

âge moyen

9

réunions

90%

taux de présence

Gouvernance

Nomination et renouvellement de mandats d'administrateurs proposés à l'Assemblée Générale

56 %

Représentation de femmes

Administrateurs



Charles Amyot

Renouvellement



Philippe Ducom

Renouvellement



Marie-Laure Halleman

Renouvellement



Jean-Claude Marcelin

Renouvellement



Odile Rueff

Représentant les salariés

Administrateurs indépendants



Philippe Diu

Nomination



Sylvie Jéhanno

Nomination



Frédérique Le Grevés

Renouvellement



Véronique Morel

Renouvellement

Projets de résolutions

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés et les comptes annuels d'Esso S.A.F. de cet exercice. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

2^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les résultats disponibles, à savoir :

Perte de l'exercice 2024	(1 073 680,51) €
Report à nouveau avant affectation	123 970 854,69 €
Soit un total de	122 897 174,18 €

Dont l'affectation suivante est proposée :

Dividende ordinaire	38 563 734,00 €
Dividende exceptionnel	642 728 900,00 €
Soit un dividende net de	681 292 634,00 €
Prélèvement sur la réserve facultative pour fluctuation des cours	(166 000 000,00) €
Prélèvement sur les autres réserves facultatives	(450 000 000,00) €
Report à nouveau après affectation	57 604 540,18 €
Soit un total de	122 897 174,18 €

Le dividende net ressort à 53,00 € (3,00 dividende ordinaire plus 50,00 dividende exceptionnel) pour chacune des 12 854 578 actions composant le capital social et ouvrant droit à dividende.

Le dividende de 53,00 € sera détaché de l'action le 8 juillet 2025 et mis en paiement le 10 juillet 2025.

En application de l'article 28 de la Loi 2017-1837 du 30 Décembre 2017, les dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2018 aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 %. Par dérogation, le contribuable sur demande expresse, peut opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu et bénéficier de l'abattement de 40 % sur les dividendes.

Lors de leur versement, sauf exceptions, les dividendes sont soumis à un prélèvement à la source forfaitaire non libératoire (PFNL) aligné sur le taux du prélèvement forfaitaire unique et majoré des prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %. Le PFNL perçu à la source s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été effectué. En cas d'excédent, il est restitué.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net
2021	12 854 578	0
2022	12 854 578	2,00
2023	12 854 578	15,00

3^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, déclare approuver ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement autorisées.

4^{ème} résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Charles Amyot pour une durée d'un an expirant à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

5^{ème} résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe Ducom pour une durée d'un an expirant à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

6^{ème} résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administratrice de Madame Marie-Laure Halleman pour une durée d'un an expirant à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

7^{ème} résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administratrice de Madame Frédérique Le Grevès pour une durée d'un an expirant à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

8^{ème} résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Claude Marcelin pour une durée d'un an expirant à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

9^{ème} résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administratrice de Madame Véronique Morel pour une durée d'un an expirant à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

10^{ème} résolution

L'Assemblée Générale nomme Administrateur Monsieur Philippe Diu pour une durée d'un an expirant à la date de

l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

11^{ème} résolution

L'Assemblée Générale nomme Administratrice Madame Sylvie Jéhanno pour une durée d'un an expirant à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

12^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, approuve les informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du même Code, telles que présentées dans ce rapport.

13^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, approuve la politique de rémunération applicable aux Administrateurs de la Société, telle que présentée dans ce rapport.

14^{ème} résolution

L'Assemblée Générale fixe à 152 000 € le montant brut de la rémunération globale versée aux Administrateurs au titre de leurs fonctions relatives à l'exercice 2025 expirant en juin 2026.

15^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article L. 22-10-8 II du Code de commerce et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, approuve la politique de rémunération applicable au Président-Directeur général de la société, telle que présentée dans ce rapport.

16^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire le cabinet FORVIS MAZARS représenté par Monsieur Mathieu Mougard, en tant qu'associé signataire et aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant la société CBA. Le présent renouvellement est effectué pour une durée de six exercices, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

17^{ème} résolution

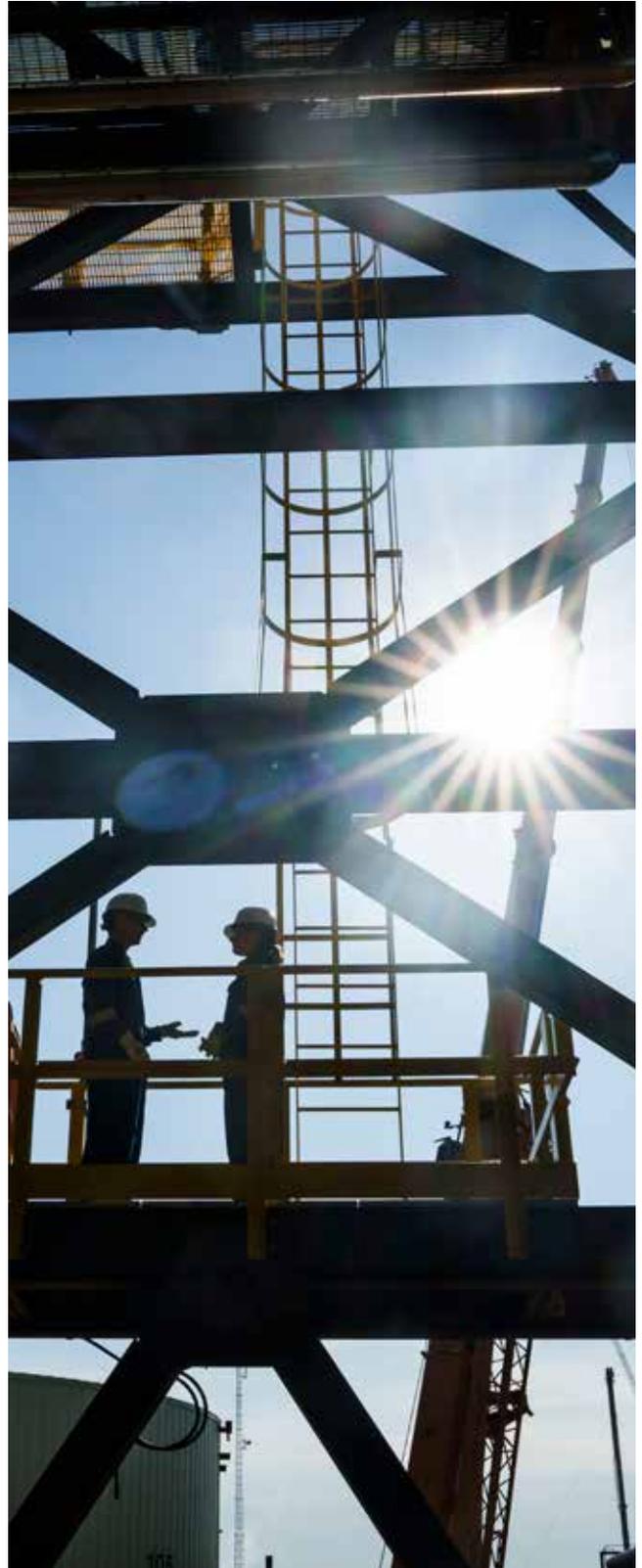
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, nomme aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaires le cabinet BM&A représenté par Madame Marie-Cécile Moinier en tant qu'associée signataire et aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Eric Seyvos. La présente désignation est faite pour une durée de six exercices, c'est à dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

18^{ème} résolution

L'Assemblée Générale, en application des articles L. 821-40 et suivants du Code de commerce et sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer le cabinet Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux Comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité. La présente désignation est faite pour une durée de six exercices, c'est à dire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

19^{ème} résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.



Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site corporate.esso.fr

Les documents préparatoires à l'Assemblée ainsi que le rapport financier annuel peuvent être consultés sur le site <https://corporate.esso.fr/>, rubrique [Actionnaires/Assemblée générale](#).





Assemblée Générale Ordinaire 2025

-

Brochure de convocation

Contact Relations presse et actionnaires

Adresse : Esso S.A.F. 20 rue Paul

Hérault 92 000 Nanterre

esso.france@exxonmobil.com

Contact relations investisseurs

Tél. +33 1 70 48 72 92

Esso S.A.F.

Société Anonyme au capital de

98 337 521,70 euros

RCS Nanterre : 542 010 053

Code APE : 4730Z

SIREN : 542 010 053

SIRET : 542 010 053 12623